



Royal Antwerp Golf Club

Les règles et indications fournies dans les pages suivantes forment un condensé du document complet "Le golf au R.A.G.C.", qui servira de référence en cas de litige ou discussion.

RÈGLES - USAGES ET CONVENANCES

RÈGLES

Les règles du "Royal & Ancient Rules Limited" de St. Andrews sont d'application.

PRIORITÉ SUR LE TERRAIN

1. Lorsqu'un groupe a un trou entier de retard ou s'il est manifeste que le groupe suivant joue plus vite, il doit inviter le groupe qui est le plus rapide à passer.
2. Toute partie jouant un parcours entier a le droit de dépasser une partie jouant un parcours incomplet.
3. Il est interdit de s'intercaler entre deux parties qui se suivent à distance normale.
4. Les joueurs participant à un concours ont priorité.
5. Un joueur prenant une leçon n'a aucune priorité sur le parcours et doit laisser passer les parties qu'il retarde.

ENTRAÎNEMENT

1. Le practice n'est autorisé que sur les parties du terrain spécialement aménagées à cet effet (driving range, zones d'approach et chipping, et putting green).
2. L'utilisation des balles de practice en dehors des zones d'entraînement est strictement interdite.

ETIQUETTE

1. Un joueur ne peut en aucun cas escalader les faces des bunkers.
2. Il est interdit de faire des "practice swings" sur les départs.
3. Les chariots, électriques ou non, les voiturettes (golf cars/buggies) et les sacs de clubs ne peuvent pas être amenés sur les avant-greens, les greens et les tees de départ. Le passage avec un chariot entre les bunkers et les greens est strictement interdit. L'utilisation des voiturettes par des jeunes âgés de moins de 18 ans est interdite.
4. Les joueurs doivent revêtir une tenue appropriée et décente et se conformer au règlement affiché aux valves et, le cas échéant, aux instructions du C.A. ou des Managers.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS ET D'ACCÈS AUX PARCOURS

INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

Les épreuves sont réservées aux membres du R.A.G.C.

Cependant, les donateurs des compétitions restent libres d'inviter un nombre limité de joueurs étrangers au R.A.G.C. (maximum 6 par compétition dont 4 à titre gratuit), ceci avec l'accord du Comité Sportif.

Un joueur, non-Full Member du R.A.G.C., ne pourra participer à une compétition comme "invité" que maximum 3 fois par an. Il devra acquitter un green fee "invité" et communiquer son numéro fédéral.

Les participants doivent être en ordre de cotisation club et fédérale, en possession d'un "Brevet d'Aptitude", et avoir un handicap conforme au tableau des séries. A tout moment, le secrétariat et le starter seront en droit de réclamer les pièces justificatives.

Le Comité Sportif peut changer la date, la formule de jeu ou les heures de départs. La liste d'inscriptions sera disponible par voie électronique sur i-Golf le vendredi, 2 semaines avant la compétition.

Les inscriptions pour les compétitions du week-end seront clôturées le jeudi précédant la compétition à 14h00. Passé ce délai les candidats seront inscrits sur une liste de réserve et placés suivant l'ordre d'inscription et les disponibilités. La liste des départs sera publiée sur le site/application i-Golf le jeudi à 20h00 et sera affichée aux valves le vendredi.

Les participants aux compétitions devront strictement respecter les heures et l'ordre des départs établis par le secrétariat. Aucun changement ne sera accepté. Toute transgression sera pénalisée.

L'utilisation d'un buggy (voiturette) en compétition est uniquement autorisée sur présentation d'un certificat médical ou par les seniors, à partir de 65 ans pour les dames, et 70 ans pour les messieurs.

En ce qui concerne l'utilisation d'appareils de mesure, le club applique la réglementation de la FRBG depuis 2012. Cela signifie que lors des compétitions organisées par le club, à l'exception des compétitions spécifiquement réservées aux juniors, les joueurs sont autorisés à utiliser un appareil pour mesurer la distance horizontale, conformément à l'article 1.10 de la Hard Card fédérale.

Il n'est pas permis d'utiliser un appareil qui mesure également d'autres paramètres tels que la température, le vent, le slope, un conseil de jeu ou de club à jouer, etc. (App. IV-5 des règles de golf du R&A).

DÉSISTEMENTS

Après clôture des inscriptions, seuls les désistements pour cas de force majeure seront pris en considération. La sanction pour un désistement tardif (après le jeudi à 20h00) sera un avertissement.

Toute récidive sera sanctionnée par la non-participation à la compétition suivante et la considération de la carte comme "non rendue". La sanction pour n'avoir pas communiqué le désistement (absence au départ) sera la non-participation pour les deux compétitions suivantes et la considération de la carte comme "non rendue".

DÉPARTS

Les participants devront prendre le départ à l'heure et dans l'ordre affiché. Ils doivent se présenter minimum 10 min. avant leur heure de départ chez le starter.

Tout participant en retard de moins de 5 minutes au départ sera pénalisé de deux coups sur le premier trou en Strokeplay, de 2 coups sur le score total en Stableford, ou de la perte du 1er trou en Match play.

Après 5 minutes (sauf pour cas de force majeure) il sera disqualifié et pénalisé de la non-participation pour la compétition suivante et la considération de la carte comme "non rendue".

REMISE DES PRIX

Le cumul des prix n'est jamais autorisé (exception faite pour les prix spéciaux, "nearest to the pin", "longest drive", tirage au sort, etc.).

Au cas où le meilleur résultat net et brut serait réalisé par le même participant, le prix brut primera sur le prix net, sauf pour un prix avec challenge ou selon les desiderata du donateur.

Les prix ne seront pas distribués aux gagnants qui seraient absents lors de la distribution, si celle-ci a lieu le jour même de la compétition.

Le prix sera attribué dans ce cas au suivant du classement.

La tenue de ville est de rigueur pour les lauréats.

HANDICAP

Le Comité Sportif se réserve le droit d'adapter le handicap d'un joueur selon les articles 3.3 & 3.4 de l'EGA Handicap System.

Nous vous signalons qu'il vous sera loisible de rentrer des "Extra Day Scores" moyennant les conditions suivantes:

1. La partie **doit** se jouer en single stableford sur nos parcours.
2. Un joueur de la 1ère série fédérale (hcp. max. 4.4 pour les Messieurs et max. 7.4 pour les Dames) ne peut rentrer de carte "Extra Day Score" que pour reconfirmer son handicap.
3. Un joueur de la 3ème série doit jouer avec un joueur de la 1ère ou 2ème série (le marqueur ne peut pas être un membre direct de la famille).
4. Le ou les joueur(s) doivent **au préalable** prévenir le secrétariat, qui certifiera une carte de score. Il leur sera demandé 5,00 euros par carte (1 carte par joueur).
5. Le nombre de cartes "Extra Day Score" est limité à 5 cartes par an.
6. Une carte "Extra Day Score", jouée à l'extérieur, sera acceptée **uniquement** s'il s'agit d'une compétition officielle (QC ou Counting) et certifiée par le club visité.

ACCÈS AUX PARCOURS ET COMPÉTITIONS

Concernant l'accès des parcours aux membres le règlement suivant est d'application:

- Handicap de 0 à 28.4: accès à tous les parcours sans restriction et participation à toutes les compétitions en 1ère et 2ème séries.
- Handicap de 28.5 à 36: accès à tous les parcours en semaine, tout en respectant les règlements des compétitions. Le week-end et jours fériés, hors compétitions: accès au Tom Simpson Course à partir de 14h00. Participation aux compétitions en 3ème série sur le Dormy House Course. Un joueur voulant jouer les compétitions de la 3ème série devra avoir passé tous les examens du Brevet d'Aptitude au Golf de la Fédération.
- Sans handicap: avant d'avoir passé son Brevet d'Aptitude, théorique et pratique, un golfeur n'aura accès au parcours qu'accompagné de son professeur. Après avoir passé le "B.A.G."; il recevra un handicap de 45 et aura accès uniquement au Dormy House Course. Il aura la possibilité d'améliorer son handicap en participant aux compétitions en 3ème série sur ce Dormy House Course et en rentrant des cartes de scores avec son pro ou un membre ayant un handicap inférieur ou égal à 28.4 (pas de la famille!), afin d'obtenir un handicap de 36. Il devra néanmoins avertir au préalable le secrétariat de son intention de rentrer une carte (voir Handicap).

LES SÉRIES

Dans les trois séries, chaque joueur aura le libre choix du tee duquel il veut prendre ses départs dans la limite de 1 tee de différence par rapport à sa catégorie, (et devra conserver ce choix pour toute la durée de sa partie), **avec adaptation des coups reçus** selon les tableaux affichés.

En compétition, ce choix se fera au moment de l'inscription à la compétition sur i-Golf.

SINGLES

- Séries officielles:

1ère série	Messieurs:	hcp de -5.0 à 12.4
	Dames:	hcp de -5.0 à 14.4
2ème série	Messieurs:	hcp de 12.5 à 28.4
	Dames:	hcp de 14.5 à 28.4
3ème série	Messieurs:	hcp de 28.5 à 45
	Dames:	hcp de 28.5 à 45

- Séries club (Juniors uniquement):

3ème série: hcp de 28.5 à 45

Drapeaux: bleu, rouge, jaune et blanc.

Les 1ère et 2ème séries jouent principalement sur le Tom Simpson Course.

La 3ème série joue principalement 2x9 trous sur le Dormy House Course.

Les Juniors (séries club) joueront 9 trous suivant leur niveau sur le Dormy House Course, principalement le dimanche après-midi.

DOUBLES

1ère série le cumul des handicaps exacts de l'équipe est inférieur ou égal à 30.0

2ème série le cumul des handicaps exacts de l'équipe se situe entre 30.1 et 56.8.

Pour ces deux séries, le handicap individuel est de maximum 28.4.

Pour certaines compétitions le cumul sera porté à 72 (p.e. Prix des Ménages).

3ème série un joueur dont le handicap exact se situe entre 28.5 et 36 ne pourra faire équipe qu'avec un joueur dont le handicap exact est inférieur ou égal à 28.4